



Lyon, le 21 mai 2021

LE FLEX OFFICE, POUR TOUS ?

L'UNSA-Ferroviaire, sensible aux salariés qui ont besoin d'un poste de travail adapté, demande à la direction de prendre en compte comme il se doit les agents RQTH*.

Pour cela l'UNSA-Ferroviaire Rhône-Alpes est intervenue au niveau de la Fédération et de la direction pour que les agents RQTH bénéficient d'une attention particulière de leur service lorsque celui-ci décide de mettre en place le Flex Office.

Il est important pour l'UNSA-Ferroviaire que le salarié RQTH ne soit pas stigmatisé dans le cadre de la mise en place du Flex Office : en effet, certains handicaps moteurs demanderont une adaptation physique du poste de travail qui sera alors personnalisé et dédié au salarié. Cependant, il existe de nombreux handicaps qui ne nécessitent pas forcément un poste de travail avec des dispositifs ergonomiques mais qui demandent la plus grande vigilance (par exemple, les handicaps psychiques).

Vos élus UNSA-Ferroviaire interviendront auprès des pôles RH de chaque entité afin de les sensibiliser et de leur rappeler la prise en compte spécifique qui doit être faite pour tous les agents, et en particulier ceux qui ont la reconnaissance de travailleurs handicapés.

Si vous avez des questions ou souhaitez plus d'informations, contactez vos représentants UNSA-Ferroviaire RA par mail : ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

**Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés*

